

Vœu déposé par Nathalie Maquoi, Sylvain Indjic et les élu.es Génération.s

Conseil du 20^e arrondissement du 23 juin 2021

La cité Bonnier est un des ensembles sociaux les plus anciens de Paris. Constituée de plusieurs bâtiments autour du 140 rue Ménilmontant, les logements ont été d'abord construits sans sanitaires, et faisaient partie des moins chers de Paris.

Le projet de réhabilitation en cours concerne les rez-de-chaussée, les espaces extérieurs de la cité Bonnier, les espaces publics. Depuis plusieurs années, Paris Habitat et la mairie du 20^e ont mené une concertation qui s'est finalisée cette année pour les grandes lignes du programme : réfection du jardin Seghers, création de jardins partagés, rue Hélène Jackubowicz végétalisée, ateliers d'artistes et artisans d'art développés en rez-de-chaussée, création de locaux poubelles et poussettes dans chaque immeuble, retournement des halls pour faciliter les circulations des habitant.es, création d'espaces collectifs pour les locataires, création de deux salles de danse permettant aussi d'autres pratiques sportives comme la remise en forme où les sports de combat.

Lors du dernier temps d'échanges avec les habitant.es, ils et elles se sont inquiétés des conditions d'isolation dans leurs logements conduisant à avoir plus de 40 degrés à l'intérieur en cas de canicule et froid l'hiver. Paris Habitat a déjà planifié pour 2022 le changement des chaudières et la pose de stores pour améliorer le confort l'été. Mais vu la qualité du bâtiment au moment de sa construction, l'accélération du dérèglement climatique, il est nécessaire d'envisager une réhabilitation plus importante de la partie logements, venant compléter le présent projet déjà ambitieux.

La Ville de Paris et les bailleurs sociaux mènent une politique volontariste de réhabilitation thermique des logements sociaux depuis de nombreuses années. S'agissant des HBM du 20^e, la réhabilitation de 12 résidences est d'ores et déjà financée, et deux autres sont prévues dans le cadre du PSP.

C'est pourquoi, sur proposition de Nathalie Maquoi, Sylvain INDJIC et les élu.es Génération.s, le Conseil du 20^e arrondissement émet le vœu que cet ensemble, parmi les plus anciens « HBM » de Paris, soit intégré comme priorité dans le plan stratégique du patrimoine du bailleur et ainsi fasse l'objet d'études dans le but, à terme, d'y mettre en œuvre notamment une réhabilitation « Plan climat ».